Ce document constitue un outil de documentation et n'engage pas la responsabilité des institutions

►B

DIRECTIVE DU CONSEIL

du 1er décembre 1986

concernant le bruit aérien émis par les appareils domestiques

(86/594/CEE)

(JO L 344 du 6.12.1986, p. 24)

abrogée par:

	Journal officiel		
	n°	page	date
Directive 2005/32/CE du Parlement européen et du Conseil du 6 juillet 2005	L 191	29	22.7.2005

La dernière version consolidée avant abrogation est disponible sous le lien suivant:
http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:1986L0594:20030605:FR:PDF